



Nom :

Prénom :

N° de Téléphone :

Adresse e-mail :

Arbres : Tige - racines nues - circonférence 8/10

Variétés	Tarifs TTC avant réduction	Tarifs TTC spécial	Quantité	Total
Sorrier des oiseleurs	35,20 €	9,60 €		
Merisier	30,80 €	8,40 €		
Tilleul à petites feuilles	39,60 €	10,80 €		
Erable champêtre	38,50 €	10,50 €		
Charme	68,64 €	18,72 €		
Aubépine	7,37 €	2,01 €		
a) TOTAL ARBRES				

Arbustes : racines nues - hauteur 50-80 cm

Variétés	Tarifs TTC avant réduction	Tarifs TTC spécial	Quantité	Total
Cornouiller Mâle	10,45 €	2,85 €		
Fusain d'Europe	9,46 €	2,58 €		
Viorne Lantane	10,45 €	2,85 €		
Eglantier	8,91 €	2,43 €		
Néflier germanique	21,45 €	5,85 €		
Prunellier	12,10 €	3,30 €		
Houx	16,72 €	4,56 €		
b) TOTAL ARBUSTES				



Fruitiers : Haute-Tige - racines nues - circonférence 8/10

Variétés	Tarifs TTC avant réduction	Tarifs TTC spécial	Quantité	Total
POMMIERS				
Rambour d'Hiver	35,00 €	9,55 €		
Christkindler				
Reinette de Baumann				
Glocken apfel				
POIERS				
Jeanne-D'Arc	35,00 €	9,55 €		
Conférence				
Doyenné du Cornice				
CERISIERS				
Bigarreau Burlat	35,00 €	9,55 €		
Noir de Westhoffen				
PRUNIER				
Quetsche d'Alsace	35,00 €	9,55 €		
Mirabelle de Nancy				
Reine Claude d'Althan				
Cognassier Champion	32,76 €	8,93 €		
Noisetier - Merveille de Bollwiller	12,60 €	3,44 €		
Groseiller rouge	9,90 €	2,70 €		
c) TOTAL FRUITIERS				
TOTAL GLOBAL (a+b+c)				

Livraison prévue le samedi matin, 18 novembre 2023, de 9h à 12h à l'espace Eberhardt

INFORMATIONS

L'opération **Faites des Plantations** permet de bénéficier d'une commande groupée de plants d'arbres, arbustes et fruitiers de qualité, à des tarifs avantageux grâce au soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace, de Mulhouse Alsace Agglomération et de la Ville de Riedisheim.

Le descriptif complet des variétés proposées est disponible sur le site internet www.riedisheim.fr grâce au catalogue numérique. Des exemplaires papier sont disponibles sur demande à l'accueil de la Mairie.

Comment bénéficier de cette commande groupée ?

1

Résider à Riedisheim et/ou être propriétaire d'un terrain sur le ban communal. Un **justificatif de domicile** de moins de **3 mois** ou un **justificatif de propriété** pour les parcelles dans les collines devra être fourni.

3

Signer la charte d'engagement disponible sur le site internet www.riedisheim.fr et certifier sur l'honneur que les arbres seront bien plantés à **Riedisheim**.

2

Remplir le bon de commande disponible sur le site internet www.riedisheim.fr.

4

Envoyer l'ensemble des documents (justificatif de domicile ou de propriété, bon de commande, charte d'engagement) accompagnés de votre **règlement par chèque** à l'ordre de l'association des arboriculteurs de Riedisheim, à l'adresse suivante : association des arboriculteurs - **21A rue de l'Anémone** - 68400 RIEDISHEIM, **avant le dimanche 20 août 2023**.

Si vous avez encore des hésitations, souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association des arboriculteurs au verger du Fuchsberg pour des conseils avisés par mail : josiane.prevot@wanadoo.fr



Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à Mme Rosine Gerber, chargée de mission Environnement au 06-75-34-24-29 ou rosine.gerber@riedisheim.fr.



riedisheim
www.riedisheim.fr